



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juin 2002

**- Opération de Renouveau Urbain - Petit Village de Ribray -
Mission de Maîtrise d'Oeuvre et de Coordination SPS**

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

DELIBERATION D20020156

AMERU

**- Opération de Renouveau Urbain - Petit Village de Ribray
- Mission de Maîtrise d'Oeuvre et de Coordination SPS**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par convention du 25 janvier 2001, la Ville de Niort s'est engagée, en partenariat avec l'État dans une Opération de Renouvellement Urbain comportant plusieurs composantes, dont en particulier le réaménagement d'un îlot d'habitat privé insalubre dénommé le "petit village de Ribray", situé dans le quartier de la Gavacherie.

Par délibération du 6 mai 2002, la Ville de Niort a confié à l'OPAC Sud Deux-Sèvres la réalisation des voiries et réseaux divers dans le cadre du réaménagement de cet îlot au moyen d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Selon les dispositions de l'article 9 de la dite convention, cette intervention nécessite qu'une mission de maîtrise d'œuvre ainsi qu'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé soit confiées à des prestataires susceptibles de les mener à bien.

Conformément aux dispositions du code des marchés publics, et notamment à son article 74 relatif aux marchés de maîtrise d'œuvre de moins de 90 000 € HT, l'OPAC a procédé à deux consultations dont il ressort les éléments suivants :

La mission de maîtrise d'œuvre peut être confiée au cabinet de géomètre expert Joël Dupuis, pour un montant de 14 258,23 € HT, comprenant les relevés plans et documents nécessaires aux divisions parcellaires à intervenir en fin d'opération pour les espaces à intégrer dans le patrimoine communal.

La mission de coordination SPS peut être confiée à l'APAVE, cabinet spécialisé dans ce domaine, pour un montant de 1339,52 € HT.

Ces montants seront imputés au budget de l'ORU et ouvrent droit à un cofinancement de l'Etat à hauteur de 50% conformément aux dispositions de la convention cadre précitée.

Sur proposition du Maire

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser l'OPAC à signer les marchés correspondants
- autoriser Monsieur le maire à solliciter auprès des services de l'Etat une participation sur cette opération à hauteur de 7798.88 € conformément aux dispositions de la convention cadre de l'ORU du 25 janvier 2001.
- Imputer les sommes correspondantes au budget principal 2002 : chapitre 908 fonction 8241 compte 2031, tant en dépenses qu'en recettes

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)